

Introduction à la syntaxe, (suite) : Le passif

Joëlle Tamine-Gardes

Citer ce document / Cite this document :

Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la syntaxe, (suite) : Le passif. In: L'Information Grammaticale, N. 31, 1986. pp. 44-47;

doi : <https://doi.org/10.3406/igram.1986.2120>;

https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1986_num_31_1_2120;

Fichier pdf généré le 19/04/2024

INITIATION LINGUISTIQUE

INTRODUCTION A LA SYNTAXE, (suite)

LE PASSIF

Joëlle GARDES-TAMINE

Avec cet exposé de syntaxe, nous allons prolonger le type de discussion abordé à propos des verbes pronominaux, en envisageant le passif, dans lequel certains voient une forme et d'autres une voix. Nous aurons à poser deux questions : 1) y a-t-il une unité sémantique de la construction passive; 2) le sens "passif" est-il spécifique de cette construction, ou bien, comme déjà nous invitent à le penser les verbes pronominaux à sens passif, se rencontre-t-il dans d'autres cas, et lesquels ?

1 Caractéristique de la construction passive :

1.1. Définition du passif :

On définit d'ordinaire le passif en liaison avec l'actif et les constructions transitives, dont dans certaines théories, on dit qu'il est une transformation, de la façon suivante : "Nous appellerons forme passive (aux temps simples près) l'une quelconque des formes :

N1 (est + a été) V participe passé (par + de + dans)
NO Ω

associées à une forme :

NO V N1 Ω

qui sera dite active, et où N1 est un complément direct (i.e. source de l'une des ppv : /e, /a ou /es) [Gross, 1975, p. 179]. Trois points sont donc à noter :

a. le verbe change de forme, puisqu'il prend celle du participe passé et est précédé de l'auxiliaire *être*.

b. le complément d'objet de la construction active est le sujet du passif. Dans quelques très rare cas, il peut s'agir d'un complément indirect :

Tous obéissent à Jacques
Jacques est obéi de tous.

Ce sujet ne se distingue pas des sujets des constructions actives : les phénomènes d'accord du verbe sont les mêmes et, comme le fait remarquer Lyons [1970], on peut avoir une coordination avec une construction active :

Pierre a fait une fausse manœuvre et a été tué
Pierre a marché sur une mine et a été tué (exemples de Lyons).

c. le sujet de la construction active devient complément. Il est alors précédé de *par* le plus souvent, de *de*, ou d'une préposition de lieu :

Tous détestent Jacques
Jacques est détesté de tous

La carafe contient du vin
Le vin est contenu dans la carafe.

Le statut de ce complément n'est pas clair. S'il est facultatif, il n'est en effet pas mobile :

*De tous, Jacques est détesté

et lorsque les grammaires disent qu'il s'agit d'un complément circonstanciel, elles ne se prononcent pas sur son statut, CP ou CV.

Notons enfin, ce que relève clairement Lyons, l'ambiguïté de la notion de passif, puisqu'elle caractérise tantôt le verbe dont on dit qu'il est à la forme ou à la voix passive, tantôt la phrase, lorsque par exemple l'on prend en considération le complément d'agent.

1.2. Conditions d'emploi du passif :

Si l'on reprend une à une chacune des caractéristiques des phrases passives, on doit signaler un certain nombre de conditions particulières et de restrictions :

a. le sujet :

N'importe quel objet dans la construction active ne peut devenir sujet du passif. Il faut d'abord remarquer qu'il existe des restrictions d'emploi sur les déterminants. Ainsi, un SN comprenant un partitif ne pourra devenir sujet :

Jacques a mangé du pain
*Du pain a été mangé par Jacques

vs Jacques a mangé tout le pain
Tout le pain a été mangé par Jacques.

Cette restriction n'est d'ailleurs pas propre au passif, puisqu'il est difficile de faire commencer une phrase par un article indéfini ou partitif [cf I.G. n° 25, mars 1985].

On note également que le passif permet parfois l'absence d'un déterminant :

Finalement, lumière a été faite sur l'affaire
alors que la construction active ne l'admet pas :

*Finalement, on a fait lumière sur l'affaire.

b. *le verbe* :

Il faut en premier lieu signaler que le lexique des verbes influe sur la formation du passif. Certains, qui admettent un complément, n'ont pourtant pas de passif :

Cette affaire regarde le directeur

* Le directeur est regardé par cette affaire.

L'opposition entre le sens propre et le sens figuré peut influencer, pour un même verbe, sur l'apparition du passif. M. Gross [1975, p. 85] cite par exemple :

Paul a respiré ce gaz

Ce gaz a été respiré par Paul

Son visage respire la santé

* La santé est respirée par son visage.

En second lieu, on doit s'interroger sur la construction en *être* + *participe passé*. Bonnard [1981, p. 240] écrit ainsi qu'il existe des formes "homonymes" du passif, d'abord dans le cas du passé composé de certains verbes intransitifs :

Paul est sorti

et avec des verbes transitifs où c'est le verbe *être* attributif suivi d'un participe passé adjectival qui est employé :

Le mur est démoli.

Cl. Blanche-Benveniste [1984] souligne que pour pouvoir parler de passif, il faut rapprocher la forme en *être* d'une construction active. Sinon, "c'est que les liens avec la construction verbale sont perdus : c'est ce qui se passe pour *la mer est salée* que personne ne songerait à rapprocher de *on sale la mer* ou pour *cet endroit est situé là-bas*, qu'il ne paraît pas raisonnable de rapprocher de *on le situe là-bas* [p. 4]. De même M. Gross [1975] observait déjà que "des phrases comme :

Paul est énervé

Le morceau de cuir est racorni

ne s'analyserait pas à partir du passif de :

On énerve Paul

On racornit le morceau de cuir

par effacement de *par on*. La nature de leur relation avec les phrases actives est une question ouverte" [p. 83].

De plus, il faut signaler qu'il n'y a pas toujours concordance d'aspect entre l'actif et le passif.

Ils construisent la maison

implique un déroulement, alors que :

La maison est construite

implique, sauf contexte tout à fait particulier, un aspect accompli, lié à la présence du participe passé. Cl. Blanche-Benveniste oppose ainsi les verbes "de phase 1", non statifs (*construire*) aux verbes de "phase 2" (*contenir*), certains verbes n'étant susceptibles que d'une phase et d'autres acceptent les deux. Selon elle, les verbes de phase 2 donnent "d'excellents passifs" [p. 9] et, dans ce cas, "le passif est toujours en concordance d'aspect avec l'actif" [p. 9] :

Ses parents l'aiment / il est aimé de ses parents

Ils l'ont aimé / il en a été aimé.

Les verbes qui entrent dans les deux phases manifesteront cette même concordance d'aspect en phase 2 :

Une nappe recouvre la table

La table est recouverte d'une nappe

Pour la phase 1, au contraire, il y aura décalage :

Je recouvre la table d'une nappe

La table est recouverte d'une nappe,

cette dernière phrase étant "perçue comme un au-delà" de *je recouvre la table d'une nappe* et "comme contemporaine de" *la nappe recouvre la table*. Quand aux verbes de phase 1, ils présentent au présent passif ce même décalage :

On construit la maison

La maison est construite

ou un effet particulier de "générique". Cl. Blanche-Benveniste cite [p. 12] :

La porte est ouverte par le concierge à 8 heures

qui s'interprète naturellement comme "tous les jours à 8 heures". Ces décalages ne s'observent pas au passé :

L'architecte X a construit cette maison

Cette maison a été construite par l'architecte X.

c. *le complément d'agent* :

Il est introduit par une préposition qui est le plus souvent *par*, parfois *de* ou une préposition de lieu. Anciennement il pouvait aussi l'être par *à* : *mangé aux mites*. *De* est utilisé avec des verbes en phase 2, souvent psychologiques :

Elle est haïe de tous

Il est passionné de théâtre.

Comme pour le sujet, on note des problèmes de déterminant. Ainsi dans le dernier exemple, on ne sait quel déterminant poser dans la forme active, puisque :

Le théâtre le passionne

est à mettre en relation avec la phrase difficilement acceptable :

? Il est passionné du théâtre

ou avec les inacceptables :

*Théâtre le passionne

*Du théâtre le passionne.

Tous les substantifs n'admettent pas de devenir un complément de ce type. M. Gross [p. 84] oppose par exemple :

Pierre est ahuri de cette décision

à :

*Pierre est ahuri de ce tableau

alors que :

Ce tableau ahurit Paul

est possible. Si ce complément existe, il peut généralement être omis. On note néanmoins quelques cas d'impossibilité. L'omission d'un animé est plus fréquente que celle d'un non-humain et avec certains substantifs, elle est totalement impossible. M. Gross cite [p. 81] :

Leurs arrières-pensées sous-tendent la conversation

La conversation est sous-tendue par leurs arrières-pensées

*La conversation est sous-tendue.

Il semble que là encore entrent souvent un jeu des questions de sens figuré.

d. les compléments Ω :

Il s'agit des compléments autres que les compléments d'objet affectés par le passif. Eux ne le sont en général pas. Signalons malgré tout deux points. Le premier concerne le fait que le passif est impossible avec certains compléments :

Paul agace Marie de ses critiques

*Marie est agacée par Paul de ses remarques

en particulier quand existe une relation d'appartenance avec le sujet de la phrase active. Ici la seule forme passive est :

Marie est agacée par les critiques de Paul

correspondant à l'actif :

Les critiques de Paul agacent Marie.

Le second point à faire remarquer est que les compléments prépositionnels en *à* des verbes *contraindre*, *forcer*, *obliger*, *résoudre* deviennent des compléments en *de* dans la phrase passive :

On l'a contraint à partir

Il a été contraint de partir.

A travers toutes ces remarques, on peut donc se faire une idée de la complexité du passif et de ses relations avec l'actif correspondant. S'il est aisé de formuler la règle de la formation du passif, on voit combien son application pose de problèmes.

2. Valeur et rôle du passif :

Il faut se garder d'attribuer à *passif* son sens étymologique. Tout comme *actif* n'est pas à relier nécessairement à *action produite*, *passif* ne peut pas l'être à *action subie*. "Une telle signification n'apparaît nullement ou pas vraiment dans des énoncés comme *Des coups furent donnés*, où ce n'est pas le sujet *des coups* mais l'éventuel complément d'attribution *au chien* qui subit l'action exprimée par le verbe *donner*, comme *Des coups furent reçus*, où c'est l'éventuel complément d'agent *par les manifestants* qui subit l'action exprimée à l'aide d'un verbe de résultat", écrit Ch. Touratier [1984, p. 90] et il ajoute : "Il nous paraîtrait donc préférable d'admettre que l'éventuelle conséquence sémantique de la présence du morphème de passif varie suivant la nature sémantique des verbes, qui sont loin d'appartenir tous à la classe sémantique des verbes d'action".

De même J. Roggero dans le même volume des *Travaux du Cercle de Linguistique Aixois* consacré au passif souligne-t-il que l'essentiel de son rôle "est ailleurs que dans le passage de procès à état", puisqu'il exprime indéniablement des processus, ce que prouve le fait que le passif anglais peut se mettre à la forme progressive :

They are building a house

A house is being built.

Il semble donc plutôt que ce soit dans l'échange des positions des arguments du verbe, sujet et objet, que réside l'unité du passif. C'est ce que J. Roggero décrit de la façon suivante : "Il faut donc penser que l'essentiel de la diathèse est [...] dans les inversions de rôle" [1984,

p. 36] et Ch. Touratier en ces termes : "il est manifeste que le morphème de passif a avant tout une fonction d'intransitivant [...] mais, précisons-le, c'est un intransitivant particulier : il ne supprime pas le second actant comme dans les emplois intransitifs ou absolus *il lit*, *il mange* des verbes transitifs *lire* ou *manger*; mais il supprime le premier actant" [p. 87].

L'inversion des rôles s'accompagne en effet, du moins, comme on l'a noté plus haut dans le cas où le sujet de la phrase active est affecté du trait [humain], d'une possibilité de suppression de cet agent. Lyons peut ainsi écrire que "s'il existe, pour le passif, une fonction commune à toutes les langues qu'on décrit habituellement comme ayant une voix passive (et pour certaines, il semble que ce soit son unique fonction, en turc par exemple), c'est de permettre la construction de phrases sans agent : *Bill a été tué* [1970, p. 289].

Si ces analyses sont fondées, on voit que l'intérêt se déplace nettement de la forme passive du verbe vers la phrase passive, puisque ce qui apparaît essentiel, ce sont les arguments du verbe, leur place par rapport à celui-ci et la possibilité de supprimer l'un d'entre eux. Mais du coup, il faut à côté du passif, envisager d'autres constructions où se manifestent ces mêmes phénomènes. J'emprunte à J. Roggero, avec à peine quelques modifications, le tableau qu'il donne des cas "d'inversions de rôles" [pp. 36-37], soit, si l'on appelle A l'agent et O l'objet :

- A V O : structure active
la municipalité vend une partie des terrains
- O V A : structure passive avec agent
une partie des terrains est vendue par la municipalité
- O V : structure passive sans agent
tous les terrains ont été vendus
- O V : structure pronominale
tous les terrains se sont vendus
- O V A : structure causative
il s'est fait examiner par un spécialiste
- O V : même structure sans agent
il s'est fait examiner
- O V A : structure en *se faire* à sens non causatif
il s'est fait piquer par un frelon
- O V : même structure sans agent
il s'est fait piquer
- O V A : variante avec *laisser* et *voir*
il s'est laissé influencer (par ses parents)
je me suis vu refuser l'entrée (par un planton)
- O V A : verbe réversible, agencement causatif
elle cuit le gâteau
- O V : verbe réversible sans agent
le gâteau cuit.

"Ce tableau met en évidence la diversité des agencements de rôle et des variantes tant formelles que syntaxiques" [p. 37] et en particulier le fait que la morphologie du verbe n'est pas en jeu, puisqu'on rencontre aussi bien des formes actives que pronominales ou passives. La répartition entre elles varie d'ailleurs avec les langues : là où le français dit :

Il fit apporter la glace par la bonne
avec une forme active, *apporter*, l'anglais utilise une
forme passive :

He had the ice-cream brought in by the maid

[exemples de J. Roggero, p. 28], si bien que le français
présentera des phrases ambiguës :

Il fit manger ses enfants

qui peut signifier :

Il donna à manger à ses enfants

comme :

Il fit manger ses enfants par (à) l'ogre, les lions . . .

Nous envisagerons ultérieurement, avec l'infinitif, les
constructions en *faire*, *laisser* et *voir*. Signalons seule-
ment ici que lorsque l'agent est exprimé, il est précédé
de *par* ou *à*, c'est-à-dire d'une préposition comme dans
le cas des formes passives, et comme autrefois [cf I.G.
n° 30, juin 1986] dans celui des pronominaux à sens
passif.

Conclusion :

Aux questions posées en introduction, il nous faut donc
répondre avec la plus grande prudence. Si l'on cherche
une valeur commune à toutes les constructions en *N1 est*
Vpp par NO, il est clair qu'on n'en trouvera pas plus que

pour la forme active, ne serait-ce qu'à cause de la diver-
sité des sens des verbes impliqués. Force est donc de
trouver son unité dans un fonctionnement syntactico-
sémantique tel que l'échange des rôles entre les argu-
ments du verbe. Mais on est alors contraint d'envisager
d'autres constructions, puisque cet échange n'est pas
une caractéristique spécifique du passif. Il nous faut
donc constater une fois de plus la complexité des rela-
tions entre morpho-syntaxe et sémantique.

Joëlle GARDES-TAMINE
Université de Provence

Références :

- Blanche-Benveniste, Cl., 1984 : "Commentaires sur le
passif en français", *Travaux du CLAIX*, n° 2.
Bonnard, H., 1981 : *Code du français courant*, Paris,
Magnard.
Gross, M., 1975 : *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
Lyons, J., 1970 : *Linguistique générale, introduction à*
la linguistique théorique, Paris, Larousse.
Roggero, J., 1984 : "Le passif, le causatif et quelques
autres formes assez étranges", *Travaux du CLAIX*,
n° 2.
Touratier, Ch., 1984 : "Il y a un passif en latin : mais de
quoi s'agit-il ?", *Travaux du CLAIX*, n° 2.

COLLOQUE DES 12 - 14 MARS 1987 à l'E.N.S.J.F à PARIS

Le Groupe d'Etudes en Histoire de la Langue Française, l'U.A. 381, Histoire des théories
linguistiques, et le Groupe de Recherches sur la Rhétorique de l'Université de Provence organisent
conjointement un colloque le 12, 13 et 14 mars 1987, à l'E.N.S., 48 boulevard Jourdan :

Rhétorique et discours critiques (du XVI^e au XIX^e siècle) *Echanges entre langue et métalangues*

Les termes qui appartiennent au domaine de la réflexion rhétorique permettent d'observer
comment peuvent s'opérer des transferts entre des usages communs et ceux qui ont une fonction méta-
linguistique spécifique. C'est dire qu'on s'intéressera aussi bien à la constitution de réseaux terminolo-
giques propres à la rhétorique, à leur déplacement et à leur dissémination dans les domaines les plus
divers, qu'aux emplois métalinguistiques d'un vocabulaire général.

Secrétariat du colloque :
Françoise BERLAN
E N S J F
48, bd Jourdan
75690 Paris Cedex 14